

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 471

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

433 270 964 RCS Paris.

DEGROOF PETERCAM WEALTH MANAGEMENT.

Forme : Société anonyme.

Capital : 1833989.00 EUR.

Adresse : 44, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

Précédent propriétaire : 433 270 964 RCS Paris. **DEGROOF PETERCAM WEALTH MANAGEMENT.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : CA Indosuez Forme : Société anonyme Adresse du siège : 17 rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris Capital : 853571130.00 EUR Numéro unique d'identification : 572171635 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : DEGROOF PETERCAM WEALTH MANAGEMENT Forme : Société anonyme Adresse du siège : 44 rue de Lisbonne 75008 Paris Capital : 1833989.00 EUR Numéro unique d'identification : 433270964 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 42189552.00 EUR - passif de 7707307.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Dans la mesure où, depuis le dépôt du Traité au greffe du Tribunal des Activités Économiques (Tribunal de Commerce), jusqu'à la Date de Réalisation, la société Degroof Petercam Wealth Management sera détenue à 100 % par la société CA Indosuez, la Fusion est placée sous le régime simplifié prévu par l'article L. 236-11 du Code de commerce. En conséquence de l'application du régime simplifié tel que décrit ci-dessus, la Fusion n'entraînera pas d'augmentation de capital de la société CA Indosuez et il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange, conformément à l'article L. 236-3 du Code de commerce. -Montant prévu de la prime de fusion : néant . Date du projet commun de fusion : 17.04.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société CA Indosuez : 23.04.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société DEGROOF PETERCAM WEALTH MANAGEMENT : 23.04.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..